



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

CONF/PRES/SPEECH(2017)3

Discours de la Présidente de la Conférence des OING à la 127^{ème} session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le 19 mai 2017 à Chypre

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs les délégué/es, Excellences,

Premièrement, je voudrais exprimer mes remerciements à la République de Chypre pour le programme et le bilan de la présidence. Les OING ont reconnu votre courage politique à aborder les sujets sensibles, complexes et de première importance pour la société civile.

Durant les deux jours qui ont précédé la session du Comité des Ministres, j'ai écouté très attentivement les ONG chypriotes et celles de la communauté turque établies dans le nord de Chypre. L'engagement de la société civile dans le processus de réconciliation au sein de l'île de Chypre devrait inciter l'ensemble des Etats Membres du Conseil de l'Europe à se pencher sur les dangers de la polarisation. La polarisation constitue pour nous tous, une menace au respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. Nous devons changer nos catégories binaires de penser et viser la construction de sociétés interculturelles, pluralistes, basées sur l'équité et la non-discrimination. Ceci ne peut se faire qu'à travers une société civile raisonnante, mais nécessite l'aide des autorités publiques qui ont un devoir de faciliter les actions des ONG. Cette obligation inclut l'accès équitable au financement, y compris le financement étranger.

Si la démocratie représentative montre ses limites aujourd'hui, c'est parce qu'un écart trop important s'est installé entre les décideurs politiques, les élus et la société. Les citoyens ne se reconnaissent plus dans les représentants qu'ils élisent. Un vote par défaut, pour empêcher le pire, ce n'est pas un choix pleinement démocratique. Ce n'est pas parce qu'on élit son représentant qu'on démissionne de son engagement citoyen. La participation aux décisions politiques ne se limite pas à l'élection. Aujourd'hui, par différentes manières plus ou moins intentionnelles, on écarte la société civile, et la société tout court, de ce processus. Bien sûr, les exemples contraires existent mais sont rares. La participation civile est un droit positif, protégé à l'échelle internationale. Il s'agit de la participation effective et volontaire de toutes les personnes et de tous les groupes de la société civile, y compris celles et ceux qui expriment leur critique vis-à-vis des politiques et des institutions de l'Etat. Seul un dialogue ouvert, basé sur la reconnaissance de la contribution faite par les ONG et une confiance mutuelle permet de remédier à la crise de la démocratie.

La démocratie délibérative et les outils de la participation effective soutiennent la démocratie représentative et, n'ayez crainte, ils ne la remplacent pas.

Dans ce contexte, les lignes directrices relatives à la participation civile aux décisions politiques, initiées par le Secrétaire Général dans son rapport de 2015 et auxquelles la

Conférence des OING a contribué pleinement, peuvent constituer un développement sur la scène internationale, tout à l'honneur du Conseil de l'Europe et ses Etats membres. Nous espérons que ce document sera très prochainement communiqué au Comité des Ministres au vue de son adoption et qu'il constituera une source d'inspiration pour tous les Etats Membres du Conseil de l'Europe.

Nous allons encourager toute volonté politique qui visera un dialogue ouvert avec la société civile, dialogue effectif, structuré, basé sur la transparence et les procédures claires, incluant les minorités et les groupes vulnérables.

C'est une condition sine qua non de l'effectivité du droit à la liberté d'association, tel qu'il est défini par la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales et dans la plupart des constitutions des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Madame, Monsieur, avec mon équipe, on s'efforce de rendre la Conférence des OING une réelle voix de la société civile au sein des institutions du Conseil de l'Europe et, que le Conseil de l'Europe soit une réelle voix pour la société civile en Europe. Le renforcement des interactions entre le Comité des Ministres et la Conférence des OING est un développement positif, continuons ensemble sur cette voie !

Je vous remercie de votre attention

Anna Rurka